



Parti socialiste
neuchâtelois

Consultation sur le
Plan directeur des chemins pour piétons
et des chemins de randonnée pédestre

Réponse du PSN à la consultation

Monsieur le Conseiller d'État,
Madame, Monsieur,

Par la présente, nous nous référons à la consultation lancée le 27 septembre 2021, par le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), concernant le projet de Plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre (PDChemins).

Dans le délai imparti, le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) vous fait part de ses remarques et propositions ; il vous prie de prendre connaissance de sa position et vous remercie de l'avoir associé à cette consultation.

Le PSN salue la qualité du Plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnées pédestre (PDChemins), notamment sous l'angle des mesures et du détail de celles-ci, tant en lien avec les actions constructives prévues et pour l'aspect des projections financières et de priorités.

Nous sommes très attachés au domaine de la mobilité douce autant dans son articulation piétonne que pédestre. La qualité du balisage et les mesures de sécurisation de ces itinéraires nous tiennent particulièrement à cœur.

Le PSN exprime sa grande satisfaction s'agissant de la complétude de l'itinéraire du bord du lac, lequel est comblé par les parcours actuellement manquants. Les marcheurs pourront ainsi longer le lac sur toute sa longueur, depuis Vaumarcus jusqu'à La Tène.

Nous regrettons toutefois que les conflits d'usages entre marcheurs et cyclistes ne soient pas abordés dans ce plan. Nous sommes conscients que la responsabilité individuelle est importante. Dans les faits, il demeure néanmoins de réels problèmes dans les secteurs sensibles entre ces deux types d'utilisateurs.

Le PSN propose de compléter les mesures constructives avec l'installation d'équipements permettant de limiter l'accès aux VTT dans des secteurs critiques sur certains sentiers pédestres.

Par ailleurs, même si la liste des associations et des groupes d'intérêts consultés (voire pré-consultés) est bien fournie, nous regrettons que certaines associations ne figurent pas dans cette liste, comme Pro-Senectute.

La signalisation en mode balisage de montagne « rouge-blanc » ne remporte pas l'unanimité au sein du PSN. Cette modification limite le niveau de responsabilité des organisations compétentes pour le balisage, en cas d'accident.

Le PSN propose de renforcer la signalisation par des panneaux préventifs et annonce des dangers.

Conclusion

Si le PSN salue les intentions du PDChemins, il estime cependant qu'il faudra encore mettre les moyens à disposition afin de réaliser toutes les mesures prévues.

La mobilité douce, dans ses différentes articulations, est au cœur du programme politique du PSN. Il sera donc particulièrement vigilant dans l'application de ce plan.

Recevez Monsieur le Conseiller d'État, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Neuchâtel, le 27 décembre 2021